

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit : CoverPRO Sealkit / Kit de scellement

UFI: WK0D-T5V6-46D4-59KX

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Scellant d'utilisation recommandé

Utilisations déconseillées Toutes ces utilisations ne sont spécifiées ni dans la présente section ni dans la section 7.3

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Roofyou BV

Materialweg 8

5681 RJ Best

Tél. : 088-2520930

info@coverpro.eu

www.coverpro.eu

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Centre antipoison national **des Pays-Bas (NVIC) : 088-755 8000**

Centre antipoison **belge** : 070 245 245

Centre antipoison **du Luxembourg** : 8002 5500

(À titre informatif uniquement, destiné aux professionnels de la santé en cas d'intoxication aiguë)

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), ce produit n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquette

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Mentions de danger :

Non applicable

Recommandations de sécurité :

Non applicable

Informations Complémentaires:

EUH208 Contient du triméthoxyvinylsilane . Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

2.3 Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères PBT/ vPvB .

Ce produit ne répond pas aux critères relatifs aux propriétés de perturbation endocrinienne .

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges

Description chimique :

Polymère(s).

Composants dangereux :

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (point 3), le produit contient les substances dangereuses suivantes :

Identification	Nom chimique/classification	Concentration
CAS: 2768-02-7 EC: 220-449-8 Index: 014-049-00-0 01-2119513215-52- REACH: XXXX	triméthoxyvinylsilane (1) Règlement n° 1272/2008	Auto-classé <1%

(1) Substance présentant un risque pour la santé ou l'environnement et répondant aux critères fixés dans le règlement (UE) n° 2020/878

Identification	Nom chimique/classification	Concentration
CAS: 52829-07-09 EC: 258-207-9 Index: Niet van toepassing 01-2119537297-32- REACH: XXXX	Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) (1) Règlement n° 1272/2008	Auto-classé <1%

(1) Substance présentant un risque pour la santé ou l'environnement et répondant aux critères fixés dans le règlement (UE) n° 2020/878

Pour plus d'informations sur la nature dangereuse des substances, veuillez consulter les sections 11, 12 et 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

Des symptômes d'intoxication peuvent survenir après une exposition ; en cas de doute, d'exposition directe au produit chimique ou de malaise persistant, consultez un médecin et présentez-lui la fiche de données de sécurité du produit.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Inhalation:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux par inhalation ; cependant, en cas de symptômes d'intoxication, il est recommandé d'éloigner la personne affectée de la zone d'exposition, de la faire respirer de l'air frais et de la laisser se reposer. Consultez un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutané :

Ce produit n'est pas classé comme dangereux par contact avec la peau. Cependant, en cas de contact avec la peau, il est recommandé d'enlever les vêtements et les chaussures contaminés, de laver la peau ou, si nécessaire, de doucher abondamment la personne affectée à l'eau froide et au savon neutre. En cas de symptômes, consultez un médecin.

Contact avec les yeux :

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, retirez-les si elles ne sont pas collées aux yeux, afin d'éviter des lésions supplémentaires. Dans tous les cas, consultez un médecin dès que possible après le lavage, en vous munissant de la notice du produit.

Admission:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui présenter la fiche de données de sécurité du produit.

4.2. Symptômes et effets aigus et retardés les plus importants

Les effets aigus et retardés sont indiqués dans les sections 2 et 11.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents extincteurs

Moyens d'extinction appropriés :

Produit ininflammable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. Contient des substances inflammables. En cas d'inflammation due à une manipulation, un stockage ou une utilisation inappropriés, utiliser des extincteurs à poudre polyvalents (poudre ABC) conformément à la réglementation relative aux systèmes de lutte contre l'incendie.

Moyens d'extinction inadaptés :

L'utilisation de jets d'eau comme agent d'extinction n'est PAS recommandée.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

5.2. Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange :

La combustion ou la décomposition thermique génèrent des sous-produits qui peuvent être très toxiques et donc présenter un risque accru pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Selon l'ampleur de l'incendie, le port d'une tenue de protection complète et d'un appareil respiratoire est obligatoire. Prévoyez un minimum de matériel d'urgence (couvertures anti-feu, trousse de premiers secours, etc.).

Dispositions supplémentaires :

Agir conformément au plan d'urgence interne et aux fiches d'information relatives aux mesures à prendre en cas d'accidents et autres situations d'urgence. Éliminer toute source d'inflammation. En cas d'incendie, refroidir les conteneurs et les réservoirs de stockage de produits susceptibles de s'enflammer, d'exploser ou de provoquer une BLEVE en raison de températures élevées. Empêcher les produits utilisés pour l'extinction de l'incendie de pénétrer dans le milieu aquatique.

SECTION 6 : Mesures de libération accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pour les personnes autres que les services d'urgence :

Contenir les fuites afin d'éviter tout risque supplémentaire pour les personnes effectuant ces tâches. Évacuer la zone et tenir à distance les personnes non protégées. En raison du risque d'exposition au produit déversé, le port d'équipements de protection individuelle est obligatoire (voir section 8). En particulier, éviter la formation de mélanges air-vapeur inflammables par ventilation ou utilisation d'un agent inertant. Éliminer toute source d'inflammation. Éliminer les charges électrostatiques en reliant à la terre toutes les surfaces conductrices susceptibles de générer de l'électricité statique.

Pour les services d'urgence :

Portez des vêtements de protection. Éloignez-vous des personnes non protégées. Voir la section 8.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Éviter tout rejet dans le milieu aquatique, car ce produit contient des substances dangereuses pour l'environnement. Recueillir le produit absorbé dans des récipients hermétiques. En cas de déversement important dans le milieu aquatique, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Recommandé:

Absorber le produit déversé avec du sable ou un matériau absorbant inerte et le transporter dans un endroit sûr. Ne pas utiliser de sciure de bois ni d'autres absorbants combustibles. Pour les instructions d'élimination, voir la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour manipuler sans danger la substance ou le mélange

A. Précautions générales :

Respectez la réglementation applicable en matière de prévention des accidents du travail lors de la manutention manuelle de charges. Maintenez les zones de travail propres et rangées et éliminez les produits selon des méthodes sûres (article 6).

B. Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions :

Évitez l'évaporation du produit, car il contient des substances inflammables susceptibles de former des mélanges vapeurs/air inflammables en présence de sources d'inflammation. Maîtrisez ces sources d'inflammation (téléphones portables, étincelles, etc.) et transportez le produit à faible vitesse afin de prévenir la formation de charges électrostatiques. Consultez la section relative aux conditions et aux matériaux à éviter.

C. Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques :

Pour les mesures de prévention de l'exposition, voir la section 8. Il est interdit de manger, de boire ou de fumer dans les zones de travail. Lavez-vous les mains après chaque utilisation et retirez les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans la salle à manger.

D. Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux :

Il est recommandé de disposer d'un matériau absorbant à proximité du produit (voir section 6.3).

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

A. Mesures techniques de stockage :

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Température minimale : 5 °C

Température maximale : 25 °C

Durée maximale : 18 mois

B. Conditions générales de stockage :

Évitez les sources de chaleur, de rayonnement, d'électricité statique et le contact avec les aliments. Pour plus d'informations, consultez la section 10.5.

7.3. Utilisation finale spécifique

Aucune autre mesure n'est nécessaire au-delà des instructions de stockage déjà mentionnées.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substances pour lesquelles les limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées en milieu de travail :

Il n'existe pas de valeurs limites environnementales pour les substances qui composent le mélange.

DNEL (Travailleurs) :

Identification		Exposition de courte durée		Exposition prolongée	
		Systémique	Local	Systémique	Local
Triméthoxyvinylsilane CAS : 2768-02-7 CE : 220-449-8	Par voie orale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	Par voie cutanée	Sans objet	Sans objet	3,9 mg/kg	Sans objet
	Par inhalation	Sans objet	Sans objet	27,6 mg/m3	Sans objet
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyl) sébacate CAS : 52829-07-9 CE : 258-207-9	Par voie orale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	Par voie cutanée	Sans objet	Sans objet	0,5 mg/kg	Sans objet
	Par inhalation	Sans objet	Sans objet	0,68 mg/m3	Sans objet

DNEL (Population) :

Identification		Exposition de courte durée		Exposition prolongée	
		Systémique	Local	Systémique	Local
Triméthoxyvinylsilane CAS : 2768-02-7 CE : 220-449-8	Par voie orale	Sans objet	Sans objet	0,3 mg/kg	Sans objet
	Par voie cutanée	Sans objet	Sans objet	7,8 mg/kg	Sans objet
	Par inhalation	Sans objet	Sans objet	18,9 mg/m3	Sans objet
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyl) sébacate CAS : 52829-07-9 CE : 258-207-9	Par voie orale	Sans objet	Sans objet	0,05 mg/kg	Sans objet
	Par voie cutanée	Sans objet	Sans objet	0,25 mg/kg	Sans objet
	Par inhalation	Sans objet	Sans objet	0,17 mg/m3	Sans objet

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Concentration sans effet prévue (PNEC) :

Identification				
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyl) sébacate CAS : 52829-07-9 EC: 258-207-9	STP	1 mg/L	Eau douce	0,019 mg/L
	Sol	5,9 mg/kg	Eau de mer	0,002 mg/L
	Intermittent	0,007 mg/L	Sédiments (eau douce)	29 mg/kg
	Par voie orale	Sans objet	Sédiments (eau de mer)	2,9 mg/kg

8.2. Mesures de contrôle de l'exposition



A. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Par mesure de précaution, le port d'équipements de protection individuelle (EPI) portant le marquage CE est recommandé. Pour plus d'informations sur les EPI (stockage, utilisation, nettoyage, entretien, niveau de protection, etc.), veuillez consulter la brochure d'information fournie par le fabricant. Les instructions de cette section concernent le produit pur. Les mesures de protection pour le produit dilué peuvent varier selon son degré de dilution, son utilisation, son mode d'application, etc. Pour déterminer l'obligation d'installer des douches de sécurité et/ou des bains oculaires dans les entrepôts, il convient de tenir compte des normes applicables au stockage des produits chimiques. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sections 7.1 et 7.2.

B. Protection respiratoire :

Le port d'équipements de protection est nécessaire en cas de formation de brouillard ou de dépassement des limites d'exposition professionnelle.

C. Protection spécifique des mains :

Pictogramme	EPI	Étiquetage	Normes CEN	Remarques
 Port des gants obligatoire	Gants de protection pour les risques mineurs			Remplacer les gants avant qu'ils ne présentent des signes de détérioration. En cas d'exposition prolongée au produit, il est recommandé aux utilisateurs professionnels/industriels d'utiliser des gants CE III conformes aux normes EN 420:2004+A1:2010 et EN 374-1:2016.

Le produit étant composé d'un mélange de différents matériaux, la résistance des gants ne peut être calculée avec une fiabilité absolue et doit donc être vérifiée avant utilisation.



CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025



Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1



Protection des yeux et du visage :

Pictogramme	EPI	Étiquetage	Normes CEN	Remarques
 Port obligatoire du masque	Lunettes de sécurité chimique (à champ de vision large) avec protections latérales		EN 166:2002 EN ISO 4007:2018	Nettoyer quotidiennement et désinfecter régulièrement conformément aux instructions du fabricant. Son utilisation est recommandée en cas de risque d'éclaboussures.

E. Protection du corps :

Pictogramme	EPI	Étiquetage	Normes CEN	Remarques
	Vêtements de travail			Remplacer dès les premiers signes de détérioration. En cas d'exposition prolongée au produit, il est recommandé aux utilisateurs commerciaux/industriels de porter des gants de catégorie CE III, conformément aux normes EN ISO 6529:2013, EN ISO 6530:2005, EN ISO 13688:2013 et EN 464:1994
	Chaussures de travail antidérapantes		EN ISO 20347:2012	Remplacer dès les premiers signes de détérioration. Pour les expositions prolongées au produit, il est recommandé aux utilisateurs professionnels/industriels de porter des chaussures de sécurité de classe CE III, conformément aux normes EN ISO 20345:2012 et EN 13832-1:2007

F. Mesures d'urgence supplémentaires :

Mesure d'urgence	Normes	Mesure d'urgence	Normes
 Douche d'urgence	ANSI Z358-1 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011	 Lavage des yeux	DIN 12 899 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011

Équipement de protection individuelle :

Conformément à la législation européenne sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter la mise au rebut du produit et de son emballage. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 7.1.D.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Composés organiques volatils :

En application de la directive 2010/75/UE, ce produit présente les caractéristiques suivantes :

COV (livraison) :	1,02 % en poids
Concentration de COV à 20 °C :	17,42 kg/m ³ (17,42 g/L)
Nombre moyen de carbone :	6,28
Masse moléculaire moyenne :	181,86 g/mol

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique à 20 °C :	Liquide
Aspect :	Malléable
Couleur :	Anthracite
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Non applicable *

Volatilité

Température d'ébullition à pression atmosphérique :	329 °C
Pression de vapeur à 20 °C :	112 Pa
Pression de vapeur à 20 °C :	552,86 Pa (0,55 kPa)
Taux d'évaporation à 20 °C :	Non applicable *

Caractérisation du produit

Densité à 20 °C :	1701,1 kg/m ³
Densité relative à 20 °C :	1701,1
Viscosité dynamique à 20 °C :	Non applicable *
cinématique à 20 °C :	Non applicable *
cinématique à 40 °C :	> 20,5 mm ² /s
Concentration :	Non applicable *
pH :	Non applicable *

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Densité de vapeur à 20 °C : Non applicable *

Coefficient de partage n- octonol /eau à 20 °C : Non applicable *

Solubilité dans l'eau à 20 °C : Non applicable *

Propriétés de solubilité : Non applicable *

Température de décomposition : Non applicable *

Point de fusion/congélation : Non applicable *

inflammabilité

Point d'éclair : Non inflammable (>60 °C)

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable *

Température d'auto-inflammation : 235 °C

Limite inférieure d'inflammabilité : Non applicable *

Limite supérieure d'inflammabilité : Non applicable *

Caractéristiques des particules

Diamètre équivalent médian : Non applicable *

9.2. Autres informations

Informations sur les classes de risques physiques :

Propriétés explosives : Sans objet *

Propriétés oxydantes : Sans objet *

Corrosif pour les métaux : Sans objet *

Chaleur de combustion : Non applicable *

Aérosols - pourcentage total (en poids)

de composants inflammables : Sans objet *

Autres dispositifs de sécurité :

Tension superficielle à 20 °C : Non applicable *

Indice de réfraction : Non applicable *

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

*Non applicable en raison de la nature du produit, pour lequel aucune information caractéristique concernant sa dangerosité n'est fournie.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse n'est attendue si les instructions techniques relatives au stockage des produits chimiques sont respectées. Voir section 7.

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions spécifiées de stockage, de manipulation et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, aucune réaction dangereuse produisant une pression ou une température excessive n'est attendue.

10.4. Conditions à éviter

Convient pour une utilisation et un stockage à température ambiante :

Chocs et frottements	Contact avec l'air	Chauffage	Lumière du soleil	Humidité
Sans objet	Sans objet	Prévention	Prévention	Sans objet

10.5. Matériaux incompatibles

Acides	Eau	Substances oxydantes	Substances inflammables	Autres
Éviter les acides forts	Sans objet	Éviter tout contact direct	Sans objet	Éviter les alcalis ou les bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir les sections 10.3, 10.4 et 10.5 pour les produits de décomposition spécifiques. Selon les conditions de décomposition, des mélanges complexes de substances chimiques, notamment du dioxyde de carbone (CO₂), du monoxyde de carbone et d'autres composés organiques, peuvent être libérés.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Aucune donnée expérimentale n'est disponible concernant les propriétés toxicologiques de ce mélange.

Effets dangereux sur la santé :

En cas d'exposition répétée ou prolongée, ou d'exposition à des concentrations supérieures à celles fixées par les limites d'exposition professionnelle, des effets néfastes sur la santé peuvent survenir en fonction de la voie d'exposition :

A. Ingestion (effet aigu) :

Toxicité aiguë : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses en cas d'ingestion. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Corrosif/irritant : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

B. Inhalation (effet aigu) :

Toxicité aiguë : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses par inhalation. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Corrosif/irritant : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

C. Contact avec la peau et les yeux (effet aigu) :

Contact cutané : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas classées comme dangereuses par contact cutané. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Contact visuel : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces contacts ne sont pas considérés comme dangereux. Pour plus d'informations, voir la section 3.

D. Effets CMR (effets cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques) :

Cancérogène : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

CIRC : éthanol (1)

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Mutagènes : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, ces substances n'étant pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Toxique pour la reproduction : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

E. Effets de sensibilisation

- Voies respiratoires : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

— Voies cutanées : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.

F. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 3.

G. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 3.

- Peau: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 3.

H. Toxicité par inhalation :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car ces substances ne sont pas considérées comme dangereuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 3.

Autres informations :

Sans objet.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Informations toxicologiques spécifiques des substances :

Identification	Toxicité aiguë		Espèce
	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	
triméthoxyvinylsilane CAS : 2768-02-7 CE : 220-4498	DL50 par voie orale	7236 mg/kg	Rat
	DL50 par voie cutanée	3880 mg/kg	Lapin
	CL50 par inhalation	> 20 mg/L	
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) CAS : 52829-07-9 CE : 258-207-9	DL50 par voie orale	3700 mg/kg	Rat
	DL50 par voie cutanée	>2000 mg/kg	
	CL50 par inhalation	>5 mg/L	

11.2. Informations sur les autres dangers

de perturbation endocrinienne :

Ce produit ne répond pas aux critères relatifs aux propriétés de perturbation endocrinienne .

Autres informations :

Sans objet.

SECTION 12 : Informations écologiques

Aucune donnée expérimentale n'est disponible concernant les propriétés écotoxicologiques de ce mélange.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë :

Identification	Concentration		Espèce	Espèce
	LC50	EC50		
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) CAS : 52829-07-9 EC : 258-207-9	LC50	5,3 mg/L (96h)	Oryzias latipes	Poisson
	EC50	8,6 mg/L (48h)	Daphnia magna	Crustacé
	EC50	0,7 mg/L (72h)	Pseudokirchneriella subcapitata	Algue

Toxicité chronique :

Identification	Concentration		Espèce	Espèce
	NOEC	sans objet		
triméthoxyvinylsilane CAS : 2768-02-7 CE : 220-449-8	NOEC	sans objet		
	NOEC	28,1 mg/L	Daphnia magna	Crustacé
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) CAS : 52829-07-9 CE : 258-207-9	NOEC	sans objet		
	NOEC	0,23 mg/L	Daphnia magna	Crustacé

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

12.2. Persistance et dégradabilité

spécifiques à la substance :

Identification	Dégradabilité		Biodégradabilité	
triméthoxyvinylsilane CAS : 2768-02-7 CE : 220-449-8	BZV5	Sans objet	Concentration	104 mg/L
	CZV	Sans objet	Période	28 jours
	BZV5/CZV	Sans objet	% de biodégradation	51%
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle) CAS : 52829-07-9 CE : 258-207-9	BZV5	Sans objet	Concentration	20 mg/L
	CZV	Sans objet	Période	28 jours
	BZV5/CZV	Sans objet	% de biodégradation	29%

12.3. Bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT/ vPvB .

12.6. Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Ce produit ne répond pas aux critères relatifs aux propriétés de perturbation endocrinienne .

12.7. Autres effets indésirables

Non décrit.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code	Description	Type de déchet (règlement (UE) n° 1357/2014)
08 04 10	Déchets de colles et de mastics non visés par le code 08 04 09	non dangereux

Type de déchets (Règlement (UE) n° 1357/2014) :

Sans objet.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Gestion des déchets (élimination et valorisation) :

Informez l'entreprise de gestion des déchets agréée des opérations de valorisation et d'élimination conformément aux annexes 1 et 2 (directive 2008/98/CE). Conformément au code 15 01 (2014/955/UE), si le contenant a été en contact direct avec le produit, les déchets doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même. Dans le cas contraire, ils doivent être traités comme des déchets non dangereux. Le rejet du produit dans les cours d'eau est déconseillé. Voir la section 6.2.

Dispositions légales relatives à la gestion des déchets :

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), des dispositions communautaires ou nationales relatives à la gestion des déchets sont établies.

Législation communautaire : Directive 2008/98/CE, 2014/955/UE, Règlement (UE) n° 1357/2014.

Législation nationale : Règlement du secrétaire d'État à l'Infrastructure et à l'Environnement du 7 février 2011, n° BJZ2011034906, Loi 2011/103, Décision 2011/104.

SECTION 14 : Informations sur les transports

Ce produit n'est pas réglementé pour le transport (ADR/RID, IMDG, IATA).

Article 15 : RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations et législations spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement concernant la substance ou le mélange

Substances listées pour autorisation dans le règlement (CE) 1907/2006 (REACH) : Non applicable.

Substances car figurant à l'annexe XIV du règlement REACH (liste d'approbation) et date d'expiration : Non applicable.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui endommagent la couche d'ozone : Non applicable.

Article 95, RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012 : Non applicable.

RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux : Non applicable.

Séveso III :

Sans objet.

Restrictions relatives à la commercialisation et à l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (annexe XVII du règlement REACH, etc.) :

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Contient de l'oxyde de dioctylétain . Les composés de dioctylétain (DOT) ne doivent pas être utilisés après le 1er janvier 2012 dans les articles suivants destinés au grand public ou à son usage, lorsque leur concentration dans l'article, ou une partie de celui-ci, dépasse l'équivalent de 0,1 % en poids d'étain : articles textiles destinés à entrer en contact avec la peau (revêtements muraux et de sol), articles de puériculture, produits d'hygiène féminine, couches, kits de moulage par vulcanisation à température ambiante bi-composants (kits de moulage RTV-2). Ces composés ne doivent pas être mis sur le marché ni utilisés comme substances dans des mélanges si la substance ou le mélange agit comme biocide dans une peinture antisalissure à liaison libre .

Ne doit pas être mis sur le marché ni utilisé comme substance dans des mélanges si la substance ou le mélange agit comme produit biocide pour prévenir la prolifération de micro-organismes, de plantes ou d'animaux sur : a) tous les navires, quelle que soit leur longueur, destinés à naviguer en haute mer, dans les zones côtières, les estuaires, les eaux intérieures ou les lacs ; b) les pièges, flotteurs, filets et tout autre appareil ou équipement utilisé en pisciculture et conchyliculture ; c) tout appareil ou équipement totalement ou partiellement immergé. Ne doit pas être mis sur le marché ni utilisé comme substance ou dans des mélanges si la substance ou le mélange est destiné au traitement des eaux industrielles.

L'exposition professionnelle à la silice cristalline respirable doit être contrôlée conformément à la directive (UE) 2019/130.

Dispositions particulières relatives à la protection des personnes ou de l'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité comme élément d'entrée pour une évaluation des risques liés aux circonstances locales afin de déterminer les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

Risque lié à l'eau selon la méthodologie générale d'évaluation (ABM) :

B3.

Autres lois :

Voie de mise en œuvre de la directive-cadre CE relative aux déchets : loi du 3 février 2011 modifiant la loi sur la gestion de l'environnement, la loi sur les taxes environnementales et la loi sur les infractions économiques afin de mettre en œuvre la directive n° 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives (JO L 312) (voie de mise en œuvre de la directive-cadre CE relative aux déchets).

Décision d'abroger le décret relatif aux fiches d'information sur la sécurité en vertu de la loi sur les substances dangereuses pour l'environnement et de modifier certains décrets fondés sur la loi sur la gestion de l'environnement en lien avec l'entrée en vigueur du règlement CE sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH) (Stbid . 183, 2007).

Modification du Règlement sur l'autorisation des pesticides de 1995 et du Règlement sur l'évaluation des risques liés aux nouvelles substances en vertu de la Loi sur les substances dangereuses pour l'environnement (Stcrt . 93, 2007).

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Règlement du secrétaire d'État aux Affaires sociales et à l'Emploi du 6 décembre 2006, n° ARBO/A&V/2006/99971, modifiant le règlement sur les conditions de travail (renforçant la responsabilité des employeurs et des employés en matière de politique des conditions de travail et limitant et simplifiant la réglementation).

Le décret relatif à la désignation des agents de surveillance en vertu du règlement VROM (Stcrt . 100, 2007) entre en vigueur, dans lequel les agents chargés de l'application du règlement REACH sont désignés.

Liste SZW des substances et procédés cancérigènes, des substances mutagènes ou des substances toxiques pour la reproduction, Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi.

Liste des substances extrêmement préoccupantes et liste des substances potentiellement extrêmement préoccupantes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16 : Autres informations

Législation applicable aux fiches de données de sécurité :

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à l'ANNEXE II – Guide pour l'établissement des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n° 1907/2006 (RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION).

Modifications apportées à la fiche de données de sécurité précédente et ayant une incidence sur les mesures de gestion des risques :

Sans objet.

Textes contenant les phrases légales de l'article 3 :

Les phrases ci-dessous ne concernent pas le produit lui-même. Elles sont fournies à titre informatif uniquement et font référence aux composants individuels énumérés à la section 3.

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Toxicité aiguë . 4 : H332 - Nocif par inhalation.

pour les organismes aquatiques 1 : H400 – Très toxique pour la vie aquatique.

Aquatique Chronique 2 : H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ete Dam. 1 : H318 – Provoque de graves lésions oculaires.

Flam , Liq . 3: H226 – Liquide et vapeur inflammables.

Repr . 2 : H361f - Susceptible d'altérer la fertilité.

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

Sensibilité cutanée . 1B : H317 – Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Méthode de classification :

Sans objet.

Conseils concernant la formation :

Une formation minimale en matière de prévention des risques professionnels est recommandée pour le personnel qui utilisera ce produit afin de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité et de l'étiquetage du produit.

Principales sources bibliographiques :

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association internationale du transport aérien

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

DCO : demande chimique en oxygène

BZV 5 : demande biologique en oxygène sur 5 jours

BCF : facteur de bioconcentration

DL50 : dose létale 50

CL50 : concentration létale 50

CE50 : concentration efficace 50

Log POW : logarithme du coefficient de partage octanol-eau

Koc : coefficient de partage du carbone organique

UFI : code d'identification unique de la formule

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer

CoverPRO Sealkit

Date de publication : 17-12-2025

Date de la publication précédente :

N/A Numéro de version : 1

ABM : Méthodologie générale d'évaluation

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux exigences de :

Règlement (UE) n° 2020/878 de la Commission

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:

Les informations et détails fournis dans ce document, notamment les recommandations relatives à l'application de nos produits, sont basés sur des tests rigoureux en laboratoire et sur notre expérience pratique actuelle. Ils sont considérés comme exacts à la date de publication. Ces informations ne sont pas contractuelles, comme c'est généralement le cas pour notre service client, qu'il soit fourni oralement, par écrit ou par le biais de tests. En raison des conditions (potentiellement variables) de transport, de stockage, de transformation, d'utilisation du substrat ou d'application du produit (qui échappent à notre connaissance et à notre contrôle), nous recommandons vivement de réaliser des tests suffisants pour garantir l'adéquation de nos produits aux procédés et applications prévus. De plus, l'utilisateur est tenu d'utiliser ce produit avec précaution, conformément aux informations fournies dans la fiche de données de sécurité (et à toute autre information fournie par CoverPRO), et dans le respect total des réglementations en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Bien que nous ayons apporté le plus grand soin à la préparation de ce document, nous déclinons toute responsabilité pour les dommages ou préjudices résultant de son utilisation, hormis la responsabilité limitée pouvant incomber à une partie en vertu des conditions générales de vente de CoverPRO. L'acceptation des commandes de ce produit auprès de CoverPRO est expressément subordonnée à l'acceptation par l'acheteur des conditions générales de vente. Aucune information contenue dans le présent document (ni aucune information fournie oralement, par écrit ou par essai) ne saurait être interprétée comme une autorisation, une recommandation ou un encouragement de la part de CoverPRO ou de ses dirigeants, employés ou affiliés à utiliser un produit ou un procédé susceptible d'enfreindre un brevet ; il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il est autorisé à le faire dans toute juridiction compétente.

Fin de la fiche de données de sécurité